



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Nogent-Les-equipes-oublent-de-remettre-en-marche-le-systeme-de-filtration-d-iode-de-la-salle-de-commande>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Nogent : Les équipes oublient de remettre en marche le système de filtration d'iode de la salle de commande**

29 décembre 2017

France : Nogent : Les équipes oublient de remettre en marche le système de filtration d'iode de la salle de commande

À Nogent, la salle de commande du réacteur 1 est restée plus d'un mois et demi sans système de filtration d'iode opérationnel. Les équipes ont tout simplement oublié de changer la position d'une vanne de "fermée" à "ouverte" lors du dernier redémarrage du réacteur début novembre 2017. Ce système de filtration d'iode est censé se déclencher automatiquement en cas d'incident, afin de "maintenir des conditions ambiantes compatibles avec le séjour du personnel". L'erreur empêchait toute mise en marche du système. Elle n'a été découverte que le 23 décembre. Non seulement l'exploitant n'a pas respecté les règles d'exploitation mais en plus il a mis un sacré bout de temps pour s'en rendre compte ! L'évènement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 28 comme significatif pour la sûreté.

Ce que dit EDF :

Le 29/12/17

Indisponibilité du système de filtration d'iode en salle de commande de l'unité de production n°1

La salle de commande d'un réacteur est équipée d'un circuit de ventilation, de climatisation et de filtration de l'air extérieur afin de maintenir des conditions ambiantes compatibles avec le séjour du personnel. Ce circuit comporte en particulier une **filtration d'iode qui serait mise en service automatiquement en cas d'incident**. Les règles d'exploitation de la centrale précisent la position des vannes reliées à ce circuit en fonction de l'état de l'unité de production, à savoir en fonctionnement ou en arrêt pour maintenance, pour garantir leur disponibilité.

L'unité de production n°1 a été arrêtée pour maintenance entre le 23 septembre et le 29 novembre 2017. Lors des opérations de redémarrage début novembre, cette vanne aurait dû être remise en position « ouverte ». **Le 23 décembre, lors d'une opération de contrôle programmée, une équipe technique découvre que la vanne n'est pas en position « ouverte »** et la remet immédiatement dans l'état requis.

L'évènement n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations et la sécurité du personnel.

La durée d'indisponibilité de la vanne, entre le 05 novembre et le 23 décembre, a conduit la centrale de Nogent sur Seine à déclarer à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 28 décembre un **évènement significatif sûreté de niveau 1** sur l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-nogent-sur-seine/actualites/indisponibilite-du-systeme-de-filtration-d-iode-en-salle-de-commande-de-l-unite-de-production-ndeg1>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect des règles générales d'exploitation à la suite de l'indisponibilité du système de filtration d'iode en salle de commande

Le 19/01/2018

Le 28 décembre 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a déclaré à l'ASN un évènement significatif relatif au non-respect des règles générales d'exploitation du réacteur 1 à la suite de l'indisponibilité du système de filtration d'iode en salle de commande de ce réacteur.

Le système de filtration de l'air de ventilation de la salle de commande garantit la protection radiologique des opérateurs en cas d'accident comportant des rejets radioactifs dans l'environnement. Ce système comprend en particulier un dispositif de filtration de l'iode radioactif.

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a été arrêté pour maintenance et rechargement en combustible du 23 septembre au 26 novembre 2017. Le 23 décembre 2017, lors d'une opération de contrôle programmée, il a été constaté qu'**une erreur dans la manœuvre d'une vanne du circuit de filtration a conduit à la laisser ouverte depuis le 5 novembre. Le réacteur avait par conséquent été redémarré avec cette vanne ouverte, ce qui n'est pas autorisé par les règles générales d'exploitation en vigueur.**

Cet écart **aurait pu remettre en cause l'habitabilité de la salle de commande en cas de contamination de l'air extérieur.** La vanne a été refermée dès détection de l'écart.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel ou l'environnement. Toutefois, dans la mesure où plusieurs dispositions des règles générales d'exploitation n'ont pas été respectées, cet évènement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-regles-generales-d-exploitation24>